

Manifester, oui...mais pourquoi?...et ensuite?

Manifester, oui...

La FFMC 69 remercie tous les courageux motards qui ont osé braver la météo, particulièrement mauvaise, pour venir manifester leur volonté d'être entendus. Cette présence ne peut qu'appuyer nos efforts pour être écoutés par nos élus.

Mais pourquoi?

Nous avons adressé à nos élus (par un premier courrier au Grand Lyon le 2 mars 2013 et un deuxième courrier au Maire de Lyon le 24 juin 2013) deux demandes de rendez-vous afin de connaître la position de Lyon et du Grand Lyon concernant la mise en application des PPA (Plan de Prévention de l'Atmosphère) et de connaître, plus précisément, les mesures qui étaient à l'étude, pour les 2RM (deux roues motorisés). Force a été de constater, début septembre que nous n'avions eu aucune réponse à nos courriers, de quelque manière que ce soit.

Le sujet devenant brûlant puisqu'il est prévu que les PPA soient validés d'ici fin 2013 nous avons été contraints, du fait de ce silence d'envisager d'autres actions.

Nous avons été contents d'apprendre que nos courriers avaient été "retrouvés" très rapidement après la parution de notre communiqué de presse appelant à la manifestation.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir été, enfin, entendus mais les motards resteront mobilisés dans l'attente de la suite donnée à ces contacts; nous restons prêts à redescendre dans la rue si besoin est.

...et après?

Manifester n'est pas une fin en soi mais cela était le seul moyen d'être entendus, nous constatons qu'il a été malheureusement nécessaire d'utiliser ce moyen pour y parvenir et, en ce lendemain de manifestation, nous ne pouvons qu'être satisfaits que l'on puisse, enfin, établir le dialogue.

- Quelques heures après la publication du communiqué de presse un rendez-vous a été pris avec le Grand Lyon pour une première réunion ce mardi 8 octobre.

- Le lendemain le cabinet de M. le Maire nous contactait à son tour pour organiser un rendez-vous de travail au plus tôt, celui-ci devrait avoir lieu courant de semaine prochaine.

Suite à ces deux rendez-vous et selon les réponses qui nous seront apportées, nous déciderons de la suite à donner, c'est-à-dire soit la poursuite de la discussion durant l'établissement des documents concernant ce sujet soit de nouvelles actions.

Dans l'attente de ces rendez-vous et de leurs résultats nous suspendons notre action, en espérant un dialogue constructif.

Nous précisons que la FFMC n'est pas concernée uniquement par le PPA. En tant qu'association représentative des 2RM nous avons également demandé à être:

- associée aux révisions du PDU (Plan des Déplacements Urbains), pour lequel nous restons dans l'attente des prochaines réunions

- tenue informée du DGO (Document Général d'Orientation) et à ce jour, notre courrier est également sans réponse.

Le CA de la FFMC 69

FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE ANTENNE DU RHÔNE

19 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon – Tél. : 07.70.61.89.75

ffmc69@ffmc.fr - www.ffmc69.org

